



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Il sera mis en vente le 19 septembre 1959
deux timbres-poste «EUROPA»

CARACTÉRISTIQUES DE CES TIMBRES

Valeurs { 25 francs
 { 50 francs

Couleurs { vert
 { violet

50 timbres à la feuille



Dessiné par BRUDI
Gravé en taille-douce par FRERES

Format vertical 22 x 36
(dentelé 13)

L'Europe, dont la construction est loin d'être achevée, a déjà ses traditions : chaque année voit l'émission d'un timbre commun aux six Pays de la Communauté Economique Européenne symbolisés ici par les six anneaux entrelacés. Que de chemin parcouru depuis quelques années, malgré les échecs passagers, les difficultés sans cesse renaissantes ! Les institutions s'affermissent, les cadres se forment et la solidarité des intérêts s'ajoute aux impératifs de la sécurité et aux appels d'une civilisation à préserver.

L'édification de l'Europe Unie Economique a peut-être fait moins de progrès depuis un an que le développement de l'idée européenne dans l'opinion publique des divers pays. Le Marché Commun se heurte en effet à des difficultés, en particulier à la constitution d'une petite zone de libre-échange. Mais l'Europe n'est plus une idée de spécialistes ; elle s'impose désormais à tous ceux qui s'interrogent sur la civilisation à promouvoir : les réunions toujours plus nombreuses des enseignants, des responsables de l'Education et de la Culture, des journalistes, le prouvent amplement. Les Européens savent bien qu'il ne s'agit pas seulement de conquérir et d'amasser vainement des richesses économiques : par-delà les frontières et les océans même, ce qu'ils essaient de vaincre ce sont ces deux infranchissables frontières de la culture dont parlait récemment André Malraux : la servitude et la faim. L'Europe peut contribuer efficacement à les effacer comme elle peut contribuer à mettre « toutes les grandes œuvres de l'humanité au service de tous les hommes qui les appellent ».